



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/NHH/FSSH/2025
" Séance publique "

Le **JEUDI 28 AOUT 2025 à dix heure (10h00)**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Nadher des Habous d'Al Haouz, sis à : Lot Alkairaouane n° 303 Tahannaout province Al Haouz ,à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatifs au **TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DES MAUSOLÉES ENDOMMAGÉS PAR LE SÉISME D'AL HAOUZ : MAUSOLÉE MOULAY MOHAMED BELABASS SIS A PROVINCE AL-HAOUZ.**

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Nidharat des Habous d'Al-Haouz. Il peut également être téléchargé à partir du site du ministère: www.habous.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **HUIT Mille (8 000,00) Dirhams.**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36-39-41-42-44-46 de l'arrêté du ministre des Habous et des affaires islamiques n°258.13 du 13 Septembre 2013 fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Nidharat des Habous d'Al-Haouz, sis à : Lot Alkairaouane n° 303 Tahannaout province Al Haouz ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus après la date et l'heure fixés pour l'ouverture des plis ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation conformément à l'article 36- 39 de l'arrêté ministériel n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous publics.

Il est exigé pour le présent appel d'offres de produire copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2 – A5	5